

Chartrain

vie municipale

en ville

interco

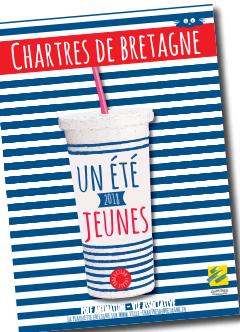
côté asso

culture

enfance-jeunesse



Journal d'informations municipales - Avril - Mai 2018



Dans ce Chartrain,
la plaquette
"Eté Jeunes" 2018.

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 26 mars
- (P3) Opérations logements
- (P3) Entrée de ville
- (P4) Rejoignez le Conseil des Sages

en ville

- (P5) Recensement 2018
- (P5) Panneaux solaires : démarchage
- (P12) Journée citoyenne
- (P12) Le Bal des 1 000 Vestes
- (P13) Entre Poésies et Chansons

spécial BUDGET

(P6 à 9)

côté asso

- (P9) Rendez-vous avec
- (P10) On se fait un ciné ?
- (P10) Un don pour la Marionnaise
- (P11) Podiums chartrains
- (P11) Autour des jumelages

interco

- (P14) Piscine de La Conterie... À 10 ans

enfance-jeunesse

- (P15) Au Chili con Charlotte
- (P15) Argent de poche
- (P16) Cap à Cité
- (P16) Loisirs d'été...

À Lire aussi...

- (P6) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



c'est le printemps !

Fleurissez... jardinez... compostez

Après la grisaille humide de cet hiver, pourquoi ne pas profiter du jardin, se balader au parc, se remettre à jardiner ou à bricoler quand le soleil revient ? Le printemps à Chartres offre de belles occasions de sortir dans son jardin ou plus loin et partager des activités autour de la nature comme la **Fête du fleurissement** (8 juin), la **Journée citoyenne** (9 juin) ou encore la **formation autour du compostage** proposée le 16 mai, salle Victor Basch. Gratuite et accessible à tous, elle permet de découvrir ou d'améliorer les techniques de compostage : restes de cuisine et de jardin.

+ D'infos Pages 12 et 13

conseil municipal

26 mars 2018

Les principales décisions

■ Aménagement - Urbanisme

. Agence Locale de l'Energie et du Climat de Rennes (ALEC)

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la Commune est adhérente à l'ALEC qui a pour objectif de développer l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables. Chaque année l'ALEC présente à la commune une analyse du bilan énergétique et un état des actions engagées l'année précédente, ainsi que des propositions d'actions à mener sur l'année à venir. Une convention pour 2018 et 2019 est renouvelée.

. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Rennes Métropole exerce en lieu et place de ses communes membres la compétence de "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI), créée par la loi MAPTAM. Cette compétence porte sur 4 missions obligatoires identifiées au Code de l'environnement, à savoir :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès afférents ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le Conseil Municipal, approuve le transfert à Rennes Métropole de trois compétences supplémentaires facultatives : la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols ; la lutte contre la pollution des milieux aquatiques ; la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



■ Twins, le livre tiré de l'exposition de Julie Hascoët est disponible à la galerie Le Carré d'Art.

. Dispositif Architecte Conseiller

Pour l'année 2017, 6 permanences ont été tenues par l'architecte-conseiller au cours desquelles 16 rendez-vous ont été sollicités par des particuliers ou des promoteurs. Ce dispositif répond d'une part à un besoin de la population et permet d'autre part une amélioration de certains projets dans le domaine architectural. Pour l'année 2018, les permanences continueront d'avoir lieu en mairie, au service Aménagement et Urbanisme le dernier jeudi de chaque mois (sous réserve d'un minimum de 3 rendez-vous sollicités).

■ Finances

. Participation de la ville de Chartres de Bretagne aux syndicats intercommunaux pour l'année 2018 :

- Syndicat Piscine de La Conterie 141 357 €
- Syndicat pour la Restauration 40 439 €
- Syndicat Musique et Danse 214 356 €

. Vote du budget (voir pages 6 à 9).



■ Samedi 10 juin, l'ensemble sportif Rémy Berranger accueillera les finales régionales de football.

état-civil

Naissances

■ 22 février
Zélia Tréhu-Pellegrini
7, rue Costes et Bellonte

■ 14 mars
Clément Carric
4, rue Etienne Lenoir

■ 28 mars
Alice et Arthur Rolland
5, allée des Chênes.

agenda

■ Lundi 23 avril à 20h
Journée citoyenne : atelier de création, bricolage, dessin, échange... Ouvert à tous
Salle Victor Basch.

■ Mardi 24 avril à 20h
Journée citoyenne : réunion de préparation ouverte à tous
Salle du conseil municipal en Mairie.

■ Jeudi 26, de 12h à 18h30
Don du sang
Halle de La Conterie.

■ Mardi 8 mai
Cérémonie de la Victoire
du 8 mai 1945 (voir p. 3)

■ Lundi 14 mai, à 18h30
Conseil Municipal
Salle du conseil municipal.

■ Samedi 26 et dimanche 27 mai
Braderie de printemps (voir page 11)

■ Mercredi 16 mai
Formation gratuite au compostage
Salle Victor Basch, de 14h à 16h30 (voir page 12)

■ Mardi 22 mai à 18h
Séance plénière du Conseil des sages
Salle du conseil municipal (voir p. 4).

Avril - Mai 2018 - N°18.3

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



= Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
= Adjoint à la Communication : Alain Miclard
= Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
= Maquette : Fabienne Fajjour = Dépot légal : à parution = Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 4 juin 2018



OPÉRATIONS LOGEMENTS

Avenue de la Seiche

Au sud de la commune, l'éco-quartier des Portes de la Seiche est un projet principalement tourné vers l'habitat avec une urbanisation étalée sur les 20 prochaines années. Le groupement Forma

6, mandaté par la commune pour l'aménagement de la ZAC, porte une attention particulière à la cohérence architecturale et à l'harmonie des constructions.

Zoom sur les prochaines réalisations.



■ Logements intermédiaires, petits collectifs et maisons de ville "habilleront" l'avenue de la Seiche à l'horizon 2021.

La construction d'environ 150 logements jusqu'en 2021 par des promoteurs publics et privés concerne la fin de la phase 1 ; un espace qui s'étend du sud du parc de loisirs jusqu'à la route de Pont-Péan.

Les programmes

- La société *Les Nouveaux Constructeurs* a conçu son projet de 60 logements (53 collectifs, 4 logements intermédiaires et 3 maisons de ville) en accession libre sur le secteur du Relais, le long de l'avenue de la Seiche.

- La société *Néotoa* a élaboré un projet de 18 logements en accession sociale (12 collectifs et 6 maisons de ville) entre la Ferme des Peupliers et l'avenue de la Seiche. La construction débutera en 2019 pour une livraison prévue en 2020.

Les logements collectifs et intermédiaires seront raccordés au réseau de chaleur de la chaudière de la ZAC, fonctionnant au bois, et répondront aux normes RT 2012.

Par ailleurs, de part et d'autre de la rue Vivaldi, proche du parc de loisirs, la commercialisation à des promoteurs se poursuit. D'ici 2021, le secteur verra la construction d'environ 55 logements intermédiaires (entrée indépendante) et collectifs en accession libre. 8 à 10 petites maisons de ville seront également proposées (tarifs encadrés) et 10 terrains, non libres de constructeurs, destinés à des maisons individuelles.

+ d'infos auprès du service aménagement/urbanisme au 02 99 77 13 30.

entrée DE ville

Aménagements route de Pont-Péan



■ Rennes Métropole aménage un rond-point entre Chartres de Bretagne et Pont-Péan.

Afin d'anticiper les évolutions de trafic liées à la réalisation de la ZAC "Les portes de la Seiche", Rennes Métropole et la commune de Chartres-de-Bretagne se sont engagées à réaliser des aménagements de voirie. Ils consisteront à réaménager l'avenue de la Seiche (D837) entre la Ferme des Peupliers et

le pont surplombant la Seiche. Dans ce cadre, un giratoire sera créé pour marquer l'entrée de la commune et permettre le retournement des bus de la ligne 172 express. La voie de circulation douce venant de Pont-Péan sera également prolongée jusqu'à notre commune offrant ainsi aux cyclistes et

aux piétons une liaison sécurisée. Ce projet comportera plusieurs interventions (terrassement, assainissement, éclairage public, voirie) et se déroulera du lundi 16 avril jusqu'au mois de septembre 2018. Durant la durée de ces travaux : **l'avenue de la Seiche sera mise en circulation alternée en fonction de l'avancement du chantier.**

La réalisation des travaux d'enrobés, qui sera programmée au mois de **juillet 2018**, nécessitera, quant à elle, **la fermeture totale de la zone de travaux pendant quelques jours**. La compétence voirie étant transférée à la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017, les travaux seront conduits par la Direction de l'Espace public et des Infrastructures de Rennes Métropole.

**mardi
8 mai**

■ Commémoration de la Victoire de 1945, organisée par l'UNC et la municipalité. ■ 10h : rassemblement devant la Mairie ■ 10h25 : défilé de la Mairie vers l'Eglise ■ 10h30 : cérémonie religieuse ■ 11h15 : dépôt de gerbes et lectures au Monument aux morts ■ 12h15 : vin d'honneur, salle Victor Basch.



Expression de la Majorité

Fiscalité ; baisse du foncier bâti

Le 26 mars, le Conseil municipal a voté le budget de l'année 2018 avec des contraintes nouvelles. Précédemment, nous avions été particulièrement touchés par la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement : 700 000 € en 2013 ; 27 000 € en 2017... Le 15 mars dernier, la mauvaise nouvelle est venue de la taxe foncière bâtie. Les bases fiscales communiquées par la Direction Générale des Finances Publiques sont inférieures à celles de 2017 actualisées pour 2018 (+ 1,2 %). La différence est de 436 000 €. C'est une perte de 58 000 €. Malgré tout, nous avons décidé de maintenir le taux de taxe foncière à 13,41 % ; celui-ci est de 19,54 % à Bruz, 19,97 % à St Jacques de la Lande, 23,88 % à Noyal-Châtillon sur Seiche et 25,76 % à Rennes. Au Département, il passe de 18,90 % à 19,90 %.

Nous avons jugé qu'il convenait de prendre le temps de la réflexion avant toute décision précipitée qui ne reposera que sur la fiscalité. En 2015, nous avions engagé une révision globale de nos dépenses portant sur deux années. En 2018, nous relançons ce nouveau chantier d'envergure en coopération avec les acteurs locaux. Toutes nos politiques communales seront concernées.

La Majorité municipale

Expression de l'Opposition

A sa demande, le Maire a été reçu le 5 avril à la Préfecture avec les responsables financiers et adjoints concernés. Les représentants de la Direction Générale des Finances Publiques ont confirmé qu'il s'agissait bien d'une diminution des bases de foncier bâti dans les usines PSA. Le dossier étant traité par les services centraux du Ministère des Finances et ceux du Groupe, nous attendons, comme les services du Préfet, des informations complémentaires. Rien ne prouve que le processus de désindustrialisation en cours ne nous réserve pas dans les années futures d'autres déconvenues plus conséquentes encore.

Nous avons toujours défendu la cause industrielle. Tous les hauts responsables n'ont pas ce réflexe pour la défense et le développement de l'économie productive intégrée aux grandes chaînes de valeur nationales d'avenir... Affaire de culture certainement. Qu'ont fait ces décideurs depuis 6 ans pour lutter contre les délocalisations massives, tant nationales que locales ? Quelles mesures ont-ils proposées, hormis l'accompagnement du déclin ?

La pente qu'il faudra remonter pour redéployer notre industrie sera rude. Bien plus qu'ailleurs, nous savons ce que cela veut dire à Chartres de Bretagne.

Rejoignez le conseil Des sages

Parce que l'expérience des seniors doit profiter à tous et que les générations ne sauraient vivre les unes sans les autres, la municipalité a souhaité mettre en place le Conseil des sages de Chartres de Bretagne en 2003.

Cette instance participative, composée de femmes et d'hommes, représente une force de réflexions, de propositions et d'actions au service de l'intérêt général et du mieux vivre ensemble. L'objectif est de s'ouvrir aux préoccupations de l'ensemble des habitants de la commune : la sécurité routière et les déplacements, l'isolement et la solidarité, la vie au quotidien. Le Conseil des sages, se renouvelle en mai pour trois nouvelles années de travaux.

Vous avez du temps, de l'énergie, des expériences à partager, quel que soit votre parcours personnel et professionnel, vous avez un rôle à jouer dans votre ville.

Prochaine séance plenière du Conseil des Sages : mardi 22 mai à 18h, salle du conseil municipal en Mairie.
Ouvert à tous

■ Qui peut devenir membre ?

Le conseil est composé de 20 membres répondant aux conditions suivantes :

- . être âgé de 55 ans et plus,
- . résider chartrain et être inscrit sur les listes électorales,
- . être libre de toute activité professionnelle,
- . s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

■ quel est l'engagement ?

- . les membres du Conseil des sages s'engagent pour 3 ans renouvelables,
- . Réunions et commissions thématiques mensuelles,
- . 2 séances plénières par an en présence du Maire et des élus.

■ comment rejoindre le conseil des sages ?

. Adresser un courrier présentant vos motivations à : Monsieur le Maire - mairie - Esplanade des Droits de l'Homme - BP 77335 - 35 176 Chartres de Bretagne avant le 20 mai 2018

+ de renseignements : conseil-des-sages@ville-chartresdebretagne.fr



en +

**■ OFFICE
NOTARIAL**

Par arrêté de Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Maître Yves de Langlois a été nommé notaire à Chartres de Bretagne. En cette qualité, il a prêté serment à l'audience du Tribunal de Grande Instance de Rennes du 20 novembre 2017.

*Siège de l'office :
48-50 rue de la Poterie.
Tél. 02 23 61 88 98.
Mail : contact.cdb@officeducarre-notaires.fr*

**■ IMPÔTS SUR LE
REVENU 2017**

Le service de déclaration en ligne a ouvert le mercredi 11 avril. Pour l'Ille-et-Vilaine :

- . date limite de dépôt de déclaration papier, 17 mai à minuit.
- . date limite de déclaration en ligne, 29 mai à minuit.

Tous les services en ligne (déclarer et payer en ligne, simuler son impôt...) sur www.impots.gouv.fr

**■ PAPIERS
D'IDENTITÉ :
ANTICIPEZ**

À l'approche des week-ends prolongés du mois de mai, des examens, des voyages scolaires et des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier, dès à présent, la validité des papiers d'identité. Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable sur www.ille-et-vilaine.gouv.fr/demarches-administratives/carte-nationale-d-identites-CNI/Documents-identites-27-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande.

Recensement 2018

Les premiers chiffres

L'enquête de recensement de la population chartraine s'est déroulée du 18 janvier au 17 février 2018. Durant ces 8 semaines, 17 agents recenseurs étaient sur le terrain. La commune avait été découpée en 30 districts répartis entre les différents agents...

Cette étude s'est conclue par un taux de réponse de 97,8 %. Plus de 65 % des Chartrains ont répondu par internet. La commune et les agents recenseurs remercient tous les habitants de leur participation et de leur accueil cordial.

Les enquêtes de recensement sont pilotées par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et organisées par les communes. Les résultats permettent de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Ils fournissent aussi de très nombreuses informations sur les caractéristiques de la population

telles que l'âge, la profession, les conditions de logement ou la typologie des familles. Rappelons que toutes les informations personnelles communiquées sont protégées. L'Insee traite ces résultats de manière anonyme. Après analyse, les données quantitatives et qualitatives sur notre commune nous seront transmises en juillet prochain par les services de l'Insee.

Près de 7 950 habitants

En attendant ces résultats, nous pouvons d'ores et déjà extraire quelques chiffres. 4015 logements ont été collectés et 3745 sont des résidences



principales. La différence correspond aux logements occasionnels, secondaires ou vacants. Sur les 2 310 adresses d'habitation, 185 sont des adresses collectives (contenant plusieurs logements). A l'issue de la collecte, la population chartraine représente environ 7 950 habitants (7 333 à l'issue du recensement 2013). Ce résultat sera affiné en fonction du nombre d'habitants estimé par l'Insee dans les logements non enquêtés par les agents recenseurs (refus, absence...). Le journal *Le Chartrain* ne manquera pas d'en faire écho.

Panneaux solaires : Démarchage

Réfléchissez avant de vous engager !

La région Bretagne connaît depuis quelques temps une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Thématiques d'actualité, les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont aussi vues comme une opportunité financière pour des entreprises peu scrupuleuses !

Vous êtes nombreux à solliciter les associations de défense de consommateurs de la MCE (Maison Consommation Environnement) pour des problèmes liés à la vente de panneaux solaires.

Nous vous rappelons que signer un devis ou un bon de commande vous engage et que le plus souvent un crédit est proposé pour le financement du matériel. Sachez qu'il n'existe pas "d'opérations blanches" ou de "prêt de toit" comme vous le diront certains vendeurs. Vous devrez rembourser votre crédit même si la production est inférieure à celle annoncée. Si vous



souhaitez vous équiper, prenez d'abord contact avec les Espaces info-énergie ([www.bretagne-énergie.fr](http://www.bretagne-energie.fr) ou 0 805 203 205) qui vous conseilleront gratuitement et de façon neutre, et surtout ne cédez pas aux pressions du vendeur. Faire réaliser plusieurs devis est indispensable lorsque l'on souhaite réaliser ce genre d'investissement.

Enfin, sachez que le démarchage à domicile est encadré par des règles très strictes et protectrices du consommateur. Vous disposez notamment d'un

délai de 14 jours pour annuler votre commande et votre crédit sans avoir à justifier de votre décision. Pour cela, utilisez le bordereau de rétractation contenu dans le contrat et envoyez-le en recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée. Si vous avez un doute sur le contrat proposé, prenez rapidement contact avec une association de défense de consommateurs.

+ d'info : MCE
Tél. 02 99 30 35 50.
info@mce-info.org - www.mce-info.org



BUDGET 2018

Lors du Conseil municipal du 26 mars, les élus, à l'unanimité, ont voté le budget, validant la prévision des recettes et dépenses de fonctionnement, comme d'investissement pour l'année 2018. Chaque année, en amont, le Conseil municipal établit son budget en accord avec la politique définie par la municipalité et les moyens financiers de la commune.

15 514 939 €

Les premiers signes de la restriction des moyens communaux

Entretien avec Philippe Bonnin, Maire, Conseiller départemental

Vous rappelez depuis des mois que les recettes de la collectivité sont fragiles, pouvez-vous en dire plus ?

Sur un budget communal de 10 millions d'euros (M€) en recettes, seul 1,2 million vient des résidents. C'est la taxe d'habitation (TH). Les propriétaires (occupants ou non) des logements, comme ceux qui possèdent des bâtiments industriels, commerciaux ou de services (bureaux, locaux des professions de santé...) paient la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB).

Le montant de TFB perçu par la commune est de 2,9 M€. Il s'agit des deux impôts destinés à la collectivité. Ils représentent 4,1 M€ (1,2 M€ + 2,9 M€) sur un total de 10 M€.

Deux autres recettes proviennent des activités municipales et de taxes indirectes. La première concerne, - d'une part la vente de services (repas scolaires, accueils de loisirs, accueils périscolaires, séjours enfance-jeunesse...) ; - d'autre part, les recettes locatives de matériels et propriétés communales (salles louées, bureaux tel que le Centre Départemental d'Action Sociale ou le centre des finances publiques à la Conterie. Celle-ci représente 1,7 million d'euros. Les ventes de services ou location de salles ne couvrent évidemment pas le coût réel si on intègre les amortissements, l'entretien des biens, les charges de personnel, l'énergie et les fluides... Comme chacun sait, dans la quasi totalité des cas, la gratuité est assurée aux associations qui disposent, soit de locaux exclusifs pour leurs activités, soit de salles polyvalentes (maison des associations, halle de La Conterie, salles au Pôle Sud ou de réunions).

La seconde source de recettes provient des taxes dites indirectes (343 000 €). Ce sont les droits de mutation (200 000 €), la taxe sur l'électricité (135 000 €) et les droits d'occupation du domaine public et de publicité (8 000 €).

Tout ce que nous avons détaillé représente 6,1 M€. Le reste, c'est à dire 3,9 M€ (10 M€ - 6,1 M€), est pourvu par des dotations d'État ou de la Métropole au titre de compensations, entre autres d'anciens impôts économiques dont bénéficiait autrefois la commune jusqu'en 1992 (Taxe Professionnelle). 39 % de nos recettes dépendent en conséquence de règles que nous ne maîtrisons pas.

Comme pour la "TP", la Dotation de Solidarité Communautaire est gelée depuis 2005. De 2013 à 2017, l'État a réduit notre "Dotation Globale de Fonctionnement" de 700 000 € à 27 000 € au motif de la "contribution au redressement des comptes publics de la France". À partir de 2018 jusqu'en 2020, le Gouvernement vient de décider d'exonérer progressivement 80 % des ménages de la Taxe d'Habitation. En contrepartie, nos communes percevront des compensations ; mais pour quels montants et jusqu'à quand ? Bref l'autonomie budgétaire n'est plus vraiment d'époque...

Enfin, n'oublions pas la déconvenue qui concerne la perte de bases de foncier bâti à "La Janais". L'expression de la majorité en fait état (page 4). Malheureusement, je puis regretter qu'à court et même moyen terme, nous ne sommes pas sortis d'affaire au sujet de la reconversion industrielle du site industriel de "La Janais".

Face à la vulnérabilité inéluctable de nos recettes, la réduction des dépenses s'impose. Il est donc de ma responsabilité de l'assumer et de continuer malgré tout à promouvoir une politique juste ; au service de l'intérêt général.

De nombreuses dépenses de fonctionnement s'imposent à court terme. Quels sont les solutions pour maîtriser ces dépenses ?

Nous n'avons pas d'autre choix que de réduire encore nos dépenses de fonctionnement ; par exemple en énergies, prestations de service et fournitures. Nous allons certainement devoir geler les recrutements. Il faudra donc réfléchir à l'évolution des missions et qualifications de nos agents... alors même que la commune se développe ! La relance du Projet Éducatif Local nous donnera aussi l'occasion de redéfinir collectivement les priorités essentielles et la coopération constructive entre tous, dont les associations.

Qu'en est-il réellement des subventions aux associations ?

Le soutien à la vie associative n'échappe pas à la contrainte budgétaire. Pour autant, l'effort engagé ne négligera jamais nos priorités dans le soutien à la vie associative communale.

L'aide en subventions directes dédiée aux associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs n'a pas diminué de 2008 (220 181 €) à 2018 (233 820 €). C'est un écart positif de 13 639 € (+ 6,19 %). Entre 2017 et 2018, l'écart positif est de 2 385 € (231 435 € en 2017 ; 233 820 € en 2018).

En 2015, nous avons établi une charte de la vie associative. Elle s'impose à toutes les associations. Je ne doute pas de nos capacités à avancer dans la même direction.

La Fédération Espérance va disposer d'une dotation exceptionnelle de 15 000 €, attribuée sur 2 ans pour constituer un fond de soutien dédié aux risques sociaux concernant les emplois des associations affiliées. Ce sont des fonds propres supplémentaires. J'ajoute qu'en 2017, les aides du CCAS pour les inscriptions aux activités sportives et culturelles ont été de 5 780 €. C'est aussi une subvention aux activités de l'Espérance pour accompagner les familles modestes.

Sur les 10 dernières années, je souhaite rappeler que nous avons poursuivi nombre d'investissements tournés vers les associations, tel que la maison des associations, l'extension et la restructuration du Pôle Sud, la création de la Halle de La Conterie, ainsi que la piscine intercommunale. Je ne serai pas complet si j'oubliais les travaux à l'ensemble sportif, ainsi qu'à la halle des sports de Fontenay (près du collège).

A Chartres de Bretagne la dette est très faible, pourquoi ne pas recourir plus aux emprunts ?

Notre dette est l'une des plus faibles de la Métropole. Toutes les communes recherchent aujourd'hui à limiter leur endettement. Notre objectif est d'abord de préserver la capacité d'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt. Au 1^{er} janvier, la dette de la commune est de 3,2 M€. Elle était de 4,0 M€ fin 2013. Notre politique de réduction de la dette n'est pas un obstacle à l'engagement des investissements utiles à tous les Chartrains. C'est une chance.

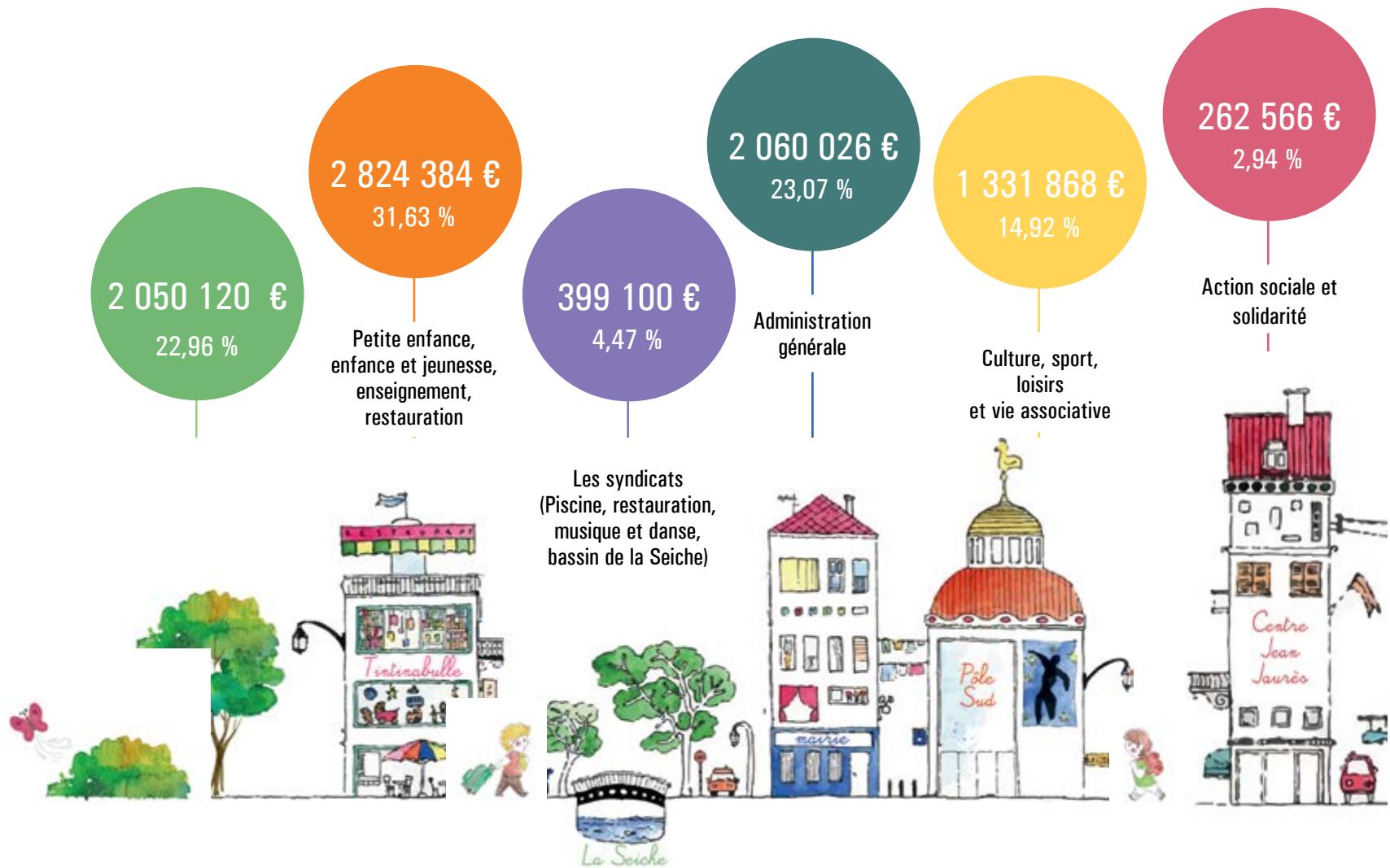


Le Fonctionnement 10 067 154 €

Les Dépenses réelles de Fonctionnement : 8 928 064 €

Elles regroupent toutes les dépenses réelles liées à l'exploitation et la gestion courante des services. Le virement à la section investissement (1 000 000 €) ainsi que les dépenses imprévues et exceptionnelles (139 090 €), ne sont pas compris dans les dépenses listées ci-dessous.

La section de fonctionnement alimente chaque année la partie investissement du budget communal, c'est ce qu'on appelle "le virement à la section d'investissement". Cette année il est prévu un montant de 1 000 000 €



La Fiscalité

En 2018, le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition :

Taxe d'habitation

11,07%

Taxe foncière

13,41%

Taxe foncière non bâtie

24,17%

La Dette

Au 1^{er} janvier 2018,

la dette globale est de

3 157 183 €

contre 3 635 175 € au 1/01/17

soit

418 € par habitant

484 € au 1/01/17.

Repères chiffrés de 2017

Données générales

- Superficie communale : 1 010 ha
- 159 agents municipaux

Etat-civil

- 89 naissances
- 22 mariages
- PaCS : 9 (depuis le 1^{er}/11/17)
- 45 décès
- 5 967 inscrits sur la liste électorale

Elèves dans les écoles

- 170 en maternelle Brocéliande
- 303 en élémentaire Auditoire
- 277 à l'école Sainte-Marie
- 592 au collège de Fontenay.

Urbanisme

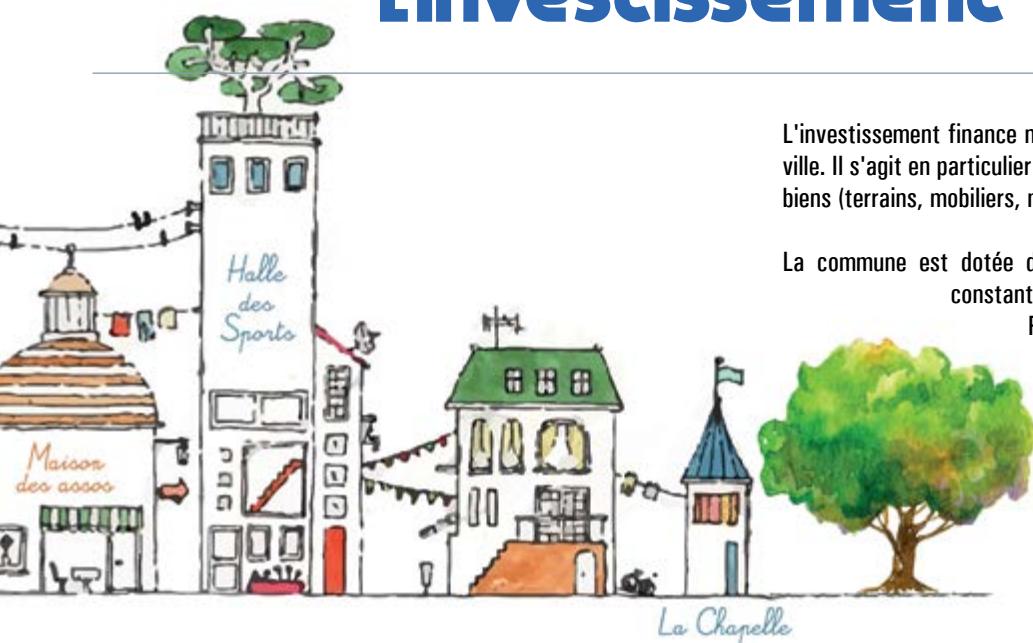
- Déclarations préalables : 100
- Permis de construire : 33
- Extensions, modifications de l'existant ou permis modificatifs : 10
- Nouvelles constructions : 17

Côté nature

- 50 000 plants annuels et bisannuels
- 4 000 vivaces
- 0 produit phytosanitaire



L'investissement 5 447 785 €



L'investissement finance notamment les opérations destinées à valoriser la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit en particulier des opérations d'équipement comme les constructions ou les acquisitions de biens (terrains, mobiliers, matériels...).

La commune est dotée d'importants équipements qui requièrent des rénovations et un entretien constant. Ainsi, chaque année, des travaux de réhabilitation d'envergure sont réalisés.

Pour les travaux importants de nombreuses étapes jalonnent le processus de réalisation : les études liées à ces opérations font également partie de l'investissement, elles représentent généralement 10% du coût global du projet. La planification des travaux fait l'objet d'un arbitrage annuel entre les services et les élus.

• QUELQUES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018

- Achat de nouvelles illuminations de Noël : 10 000 €



- Sécurité publique 40 000 €



- Bâtiments communaux : 100 000 €



- Ecole de Musique : 300 000 €

. En raison de l'agrandissement de l'Ecole de l'Auditoire, l'École de Musique va déménager à l'Espace Brocéliande. En prévision de cette installation, des travaux de rénovation, d'isolation phonique et d'accessibilité seront réalisés.

Pour cela la commune devrait bénéficier d'une subvention du Département de 150 000 € (au titre du contrat de territoire).



- Ecoles Auditoire et Brocéliande : 2 450 000 €

Afin d'anticiper l'accroissement des effectifs, en concertation avec les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et les services communaux, la ville a fait le choix de maintenir et d agrandir les deux groupes scolaires actuels.

. A l'Ecole Brocéliande, les travaux sont en cours de réalisation pour mise en service à la rentrée de septembre.

. A l'école de l' Auditoire, les locaux existants seront adaptés et agrandis. Chaque bâtiment de l'école sera rénové à l'horizon 2020.

- Rénovation du monument aux morts : 21 500 €

. Un groupe de travail composé d'élus, d'agents et d'associations chartraines travaille sur une rénovation du monument situé devant l'église. Cette rénovation sera réalisée par les services municipaux.



Les subventions aux associations

● SUBVENTIONS 2018

accordées aux associations chartraines
qui en ont fait la demande

Amicale des donneurs de sang.....	150 €	Ecole Sainte-Marie ⁽²⁾	180 043 €
Amicale des sapeurs pompiers	500 €	Ecoles publiques - classes découverte	9 301 €
Amicale du personnel communal.....	6 500 €	Espérance ⁽³⁾	201 520 €
Amicale parents écoles publiques	100 €	Fcpe primaire et maternelle.....	200 €
APEL Sainte-Marie	100 €	Fête jumelages - Comité d'orga.....	2 500 €
Asso sportive du collège.....	200 €	Fnaca	50 €
Ateliers créatifs	200 €	Foyer socio-éducatif du collège.....	1 100 €
Boréale'S	1 200 €	France Adot	50 €
Calinou - assistantes maternelles.....	750 €	Génétique chartraine	200 €
Chartres - Hassmersheim.....	2 500 €	Jeunes créatifs & Co	250 €
Chartres-Lwoweck.....	1 000 €	Les champions du Warp.....	200 €
Chartres-Roumanie	3 500 €	Le grand soufflet	1 000 €
Chartres-Saint-Anthème.....	1 700 €	Mémoire du pays chartrain	1 000 €
CL2I	42,50 €	Mères pour la Paix.....	250 €
Club de l'amitié	1 000 €	Orchestre	2 500 €
Club informatique	350 €	PEL ⁽¹⁾	1 000 €
Comité des fêtes	8 000 €	Photo club chartrain	200 €
Compagnie Océane	1 500 €	Unc-Afn.....	500 €
Course athlétisme (Les Foulées).....	1 500 €	Usep maternelle et élémentaire.....	1 800 €
Crèche Mille-pattes	73 500 €	Teria.....	900 €
Des mots pour le dire	250 €	Amicale parents collège.....	100 €



■ 1. La subvention "PEL" correspond au défragement versé aux associations participant à l'animation de l'Ecole Multisports.

ZOOM

■ 2. La subvention de l'école privée est attribuée pour son fonctionnement, la participation aux TEP (jusqu'à juillet 2018) ainsi que les classes transplantées (4 173 €). Le financement de l'école publique est quant à lui inclus dans les dépenses de fonctionnement de la Commune.

■ 3. La Fédération Espérance présente une demande globale pour l'ensemble des 28 associations qui la composent (22 sportives et 6 culturelles).

Rendez-vous avec...

■ Les As du twirling-bâton

Les 28 et 29 avril, le club chartrain propose un rendez-vous de haut niveau avec les meilleurs athlètes de Bretagne et de Normandie. Le club de l'Espérance s'apprête à accueillir près de 350 compétiteurs (solos, duos et équipes) de twirling bâton pour le Championnat de Ligue. Une équipe chartraine vivra cette aventure pour la première fois. Tous les bénévoles du club sont mobilisés. Venez les encourager !

Samedi 28 avril de 8h à 19h et dimanche 29 de 8h à 17h
à l'ensemble sportif Rémy Berranger. Tarif : 3 et 6 €.



■ La Génération Basket

Le projet "Génération basket", mis en place par la Fédération française de Basket-ball, a pour but d'inviter les jeunes licenciés ou non à participer à des séances d'entraînement gratuites. Le club chartrain, déjà très orienté sur la formation des jeunes joueurs, est le premier club brétillien à mettre en place cette action fédérale. Pendant les vacances d'hiver, le club a accueilli près de 100 basketteurs en herbe. Les objectifs sont de promouvoir sur le territoire, la pratique sportive et ses bienfaits sur la santé et naturellement de faire connaître le basket et ses valeurs éducatives. C'est également une volonté d'ouverture hors du schéma traditionnel des clubs. L'encadrement est assuré par les entraîneurs du club (salariés et bénévoles) sous la responsabilité de Julien Bouffort, entraîneur diplômé d'Etat.



Du 30 avril au 4 mai (sauf le 1^{er}) à la Halle des Sports. De 10h à 12h pour les enfants nés entre 2007 et 2011 de 14h à 16h30 pour ceux nés entre 2000 et 2006.

on se fait un ciné ?

75 ans de cinéma pour des bénévoles passionnés

De l'ancienne salle route de Nantes au nouveau cinéma à côté du Pôle Sud, l'association de l'Espérance a traversé les époques en se modernisant. Ouvreurs, caissiers, vendeurs de bonbons ou projectionnistes, plus de 40 bénévoles se relaient tous les jours pour faire vivre cette association très ancrée sur le territoire. Rendez-vous au ciné.

En 1942, le Cinéma Espérance projettait ses premières séances noir et blanc en 16 mm dans la salle polyvalente route de Nantes, aujourd'hui démolie. En 2018, si l'association a atteint l'âge de la sagesse, les partenariats, le dynamisme des bénévoles et le nombre de séances n'ont pas perdu le rythme... bien au contraire !

L'association, membre de la Fédération Espérance, redouble d'énergie et de projets.

La salle propose une ou deux séances par jour. La programmation s'établie en amont : "Notre objectif est de toucher tous les publics. Pour cela, nous sommes toujours à l'écoute des sorties à venir, nous nous documentons, nous en discutons... étant tous passionnés



■ Une partie des 41 bénévoles de l'Espérance Cinéma.

de cinéma, c'est un vrai plaisir !, souligne Valérie Roulliaux, la nouvelle présidente de l'association.

En parallèle de la programmation *classique*, l'association s'ouvre depuis toujours à de nombreux festivals et projets liés au 7^e Art tels que, Travelling, CinéMA35 en fête ou le Printemps du cinéma, le Mois du documentaire... De nombreux partenariats se mettent en place ponctuellement avec les écoles, les collèges ou encore la médiathèque : "Nous voulons ouvrir cet espace culturel à toute initiative locale", poursuit la présidente.

L'association souhaite que les films vivent au-delà de la seule projection et multiplie des soirées spéciales, des rencontres/débats autour de thèmes

tels que le développement durable, le don d'organes ou de moëlle osseuse...

Le succès croissant du Cinéma Espérance s'explique pour une grande partie par son caractère associatif. Les mots d'ordre sont la convivialité et la qualité du service. Des principes auxquels sont attachés les bénévoles de l'association.

. Vous souhaitez intégrer l'équipe des bénévoles ou soumettre des projets !... Contactez la présidente, Valérie Roulliaux au 06 87 02 41 45 ou le vice-président Victor Couesme au 02 99 41 32 66.

. Programmation : tous les soirs et certains après-midis. Horaires au 02 99 41 13 61 (répondeur) ou <http://cinema-esperance.fr>

en chiffres

- D'août 2016 à juillet 2017 : 363 séances ; 215 films dont 93 films "Art et Essai" ; 33 000 spectateurs.
- 41 bénévoles se relaient 7 jours sur 7 (programmation, billetterie, mission d'opérateurs-projectionnistes, vente de friandises, ouvreurs, distribution d'affiches...).
- La salle : 249 places dont 7 pour personnes handicapées en fauteuil.

■ Un don pour la Marionnaise



La ferme manoir de la Marionnaise est située en plein cœur de la commune. Construite en 1650, la Marionnaise présente, encore en l'état d'origine, les cheminées du XVII^e, les volets intérieurs, les oculis de pierre, les pavés de brique, les vaisseliers en schiste, les charpentes intactes, les planchers à quenouilles de terre, le four à pain

adosé au fournil, les sols en terre battue... Ce patrimoine architectural nécessite aujourd'hui d'importants travaux de protection et de consolidation pour le laisser aux générations futures.

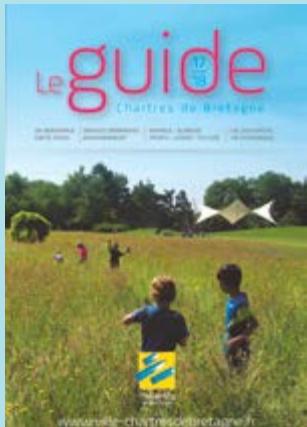
Avec l'association chartraine : "Le cadeau de la Marionnaise", vous pouvez contribuer à sa restauration. Le

projet est labellisé par la Fondation du Patrimoine ; vous pouvez faire un don (ouvrant droit à réduction d'impôt) en vous rendant sur le site : www.fondation-patrimoine.org/55562

+ d'infos au 06 81 49 57 41 ou cadeaumarijuanais@orange.fr

en +

■ **au service
des assos
Le guide
d'informations
municipales**



Le Guide d'informations 2018/2019 de la ville de Chartres de Bretagne sera distribué dans vos boîtes aux lettres avec le Chartrain de septembre.

Comme chaque année, le service communication procède à la mise à jour des informations de ce guide. Les associations chartraines, les professions libérales et les entreprises nouvellement arrivées dans la commune peuvent dès à présent, et au plus tard le 8 juin 2018, communiquer leurs informations en Mairie, à l'attention de Gwenola Ory-de Certaines ou Fabienne Faujour du service communication : Mairie Esplanade des Droits de l'Homme BP 77635 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex. Par courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr

+ d'infos au 02 99 77 41 05
ou 02 99 77 41 06

PODIUMS CHARTRAINS

Dans l'eau et...

Les championnats de France hiver de natation "Masters" se sont déroulés les 24 et 25 mars, à Angers. 19 nageurs de l'Espérance Chartres Natation avaient décroché leur qualification et sont allés défendre les couleurs du club. Ils ont remporté pas moins de 22 places de finalistes et sont montés 9 fois sur le podium.

+ d'infos : ecnatation.fr



■ Mathias, avec Alex, Edeline, François, Camille, Sam, Nico, Pascal, Sarah, Chrys et Marc



... Sur les tatamis

L'école chartraine de Nihon taï jitsu de la fédération Espérance s'est rendue à Lyon pour la coupe de France les 24 et 25 mars. Lors de cette compétition de la fédération française de karaté, 10 membres du club ont brillamment représenté la Bretagne puisqu'ils sont revenus avec 15 médailles dont 11 en or. Un nouveau record pour le club chartrain.

+ d'infos : mporrot@hotmail.com

■ Autour des jumelages

Les 30 ans du serment de jumelage, signé en 1987, entre Chartres de Bretagne et la commune de Saint-Anthème, ont été célébrés il y a un an en Auvergne. Du 10 au 13 mai 2018, les Chartrains accueilleront 52 amis auvergnats pour célébrer cet anniversaire sur notre commune.

Une délégation allemande de notre ville jumelée d'Hassmersheim fera aussi le déplacement à Chartres de Bretagne.

Rendez-vous samedi 12 mai à partir de 16h30 place de la Mairie (Halle de La Conterie en cas d'intempéries) pour des animations : Orchestre, Cercle Celtique, les Brouillous d'Auvergne et le Bal des 1 000 Vests.



À l'occasion du séjour des Allemands et des Auvergnats, vous êtes conviés au repas de gala de fin de séjour.

Samedi 12 mai à 19h,
Halle de la Conterie. 25€/adulte
et 16€ pour les -10 ans
(12€ par adulte et 10€ par enfant
si adhésion au comité).

Réservation au 06 15 24 73 55
ou chartreshassmersheim@free.fr
avant le 19 avril.



La Braderie de printemps du Comité des fêtes revient les 26 et 27 mai de 5h du matin à 18h sur la place de la Mairie. Animations pour enfants (manège, pêche aux canards) et restauration sur place.

2 € le mètre linéaire, vide-grenier réservé aux particuliers. + d'infos : Claude Laubé au 02 99 41 22 74.

■ Pour les chineurs

■ LES SPECTACLES

- . Musique/récit
Elie Guillou : Sur mes yeux
Vendredi 20 avril à 19h
En + : atelier d'écriture samedi 21 avril de 14h à 18h à la Médiathèque
- . Danse - Cie Grégoire and Co "Zool"
Mardi 15 mai à 20h30

■ RÉSIDENCES D'ARTISTES

- . La Ronde bleue - Créditation "La Sonata Miho"
Du 23 avril au 27 avril
- . Cie Les 3 valoches - Créditation "Marche et crève"
Du 28 mai au 6 juin

■ LES DÉJEUNERS SUR SCÈNE

- Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouverts à tous. À 12h30, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !
- . La Ronde bleue
Créditation "La Sonata Miho"
Jeudi 26 avril
 - . Cie Les 3 valoches
Jeudi 31 mai

■ AU Carré d'Art

- . Géographies jumelles
Photographies Julie Hascoët
Jusqu'au 2 mai
- . Alaska Highway
Photographies de Ulrich lebeuf
Du 17 mai au 23 juin
Vernissage ouvert à tous le jeudi 17 mai à 18h30.

■ La Médiathèque

- . Exposition
Les trésors cachés de Michel Ocelot
Jusqu'au 28 avril
- . Atelier
Découverte de l'art du papier : pliage, découpage... Oh pop up ?
de Julien Laparade
Mercredi 25 avril à 10h30 et 14h30 (à partir de 8 ans)
+ d'infos auprès de la Médiathèque : au 02 99 77 13 22
mediatheque@ville-chartresdebretagne.fr

Ensemble, préparons la journée citoyenne



La ville de Chartres de Bretagne organise sa seconde journée citoyenne. **Rendez-vous le samedi 9 juin à partir de 9h** autour d'ateliers participatifs dans divers lieux de la commune. La Journée Citoyenne est fondée sur une dynamique d'engagement volontaire de la part de tous : Chartraines et Chartrains, élus, agents municipaux. Cette initiative favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et la création d'un lien fort et fédérant, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa ville.

Cette journée citoyenne invite tous les habitants à contribuer à notre cadre de vie. Les projets foisonnent déjà : nettoyer le Théâtre de Verdure, participer au fleurissement, réaliser l'enseigne de "l'Abri des mots", peindre une marelle, fabriquer un totem...

Contacts :
journeecitoyenne@laposte.net.
Tél. 06 65 94 88 16
ou 02 90 09 74 29.



Journée citoyenne 2017

2 rendez-vous citoyens à venir

- . Atelier de création, bricolage, dessin, échange... le lundi 23 avril à 20h, salle Victor Basch, ouvert à tous.
- . Rejoignez le collectif : prochaine réunion de préparation ouverte à tous mardi 24 avril à 20h, salle du conseil municipal en Mairie.



1. Venez apprendre La chorégraphie courte et accessible à tous... (apportez une veste).
2. Devenez complice de l'opération et transmettez la chorégraphie autour de vous, à votre famille, vos amis...
3. Rendez-vous place de la Mairie le samedi 9 juin à partir de 18h pour un grand bal.

- Samedi 21 avril, de 10h à 12h, au centre culturel Pôle Sud.
- Jeudi 17 mai, de 18h à 19h, place de la Mairie.
- Sur Youtube "le bal des 1000 vestes"



■ Action citoyenne

Une opération de nettoyage du cimetière du Centre est organisée le mardi 24 avril de 9h à 12h. Un appel en direction des Chartrains est lancé pour accompagner les agents des services techniques dans ces travaux.

Rendez-vous à 9h au Cimetière. Se munir de gants ; le matériel de désherbage sera à disposition sur place.

■ Formation au compostage

Vous souhaitez découvrir ou améliorer les techniques de compostage liées aux déchets de cuisine et de jardin. Une formation gratuite est proposée par Rennes Métropole en partenariat avec l'association Vert le Jardin le mercredi 16 mai de 14h à 16h30, salle Victor Basch.

+ d'infos au 0 800 01 14 31
(appel gratuit)

entre poésies et chansons

Laissez-vous conter fleurette

Les jardiniers de la ville donnent le ton, et les Chartrains composent chacun leur propre mélodie du fleurissement 2018 : "La fleur entre poésies et chansons". Avril marque le coup d'envoi de cet évènement annuel fédérateur qui rayonne sur toute la commune.



Visite et ateliers aux Serres municipales

Chartres de Bretagne, ville 4 fleurs depuis 2004, peut se féliciter d'avoir été récompensée du prix de la diversité végétale 2017 par le jury national des villes et villages fleuris. Le fleurissement et l'embellissement de la commune restent néanmoins simples et réalisés collectivement, dans un souci constant de préservation de l'environnement.

Les objectifs du fleurissement sont de valoriser la commune et de promouvoir la nature comme support de vie, avec l'intégration de plantes locales sauvages dans les massifs, sans aucun produit phytosanitaire. C'est dans cet esprit que toutes les générations de Chartrains et les talents se mobilisent autour des jardiniers municipaux. Les tout-petits de Tintinabulle, de l'espace Pirouette, des assistantes maternelles et de la crèche Mille-pattes, les aînés de l'Ehpad, les habitants dans les quartiers, les associations chartraines comme les ateliers créatifs, l'UNC, la Fédération Espérance ou encore

les Mots pour le Dire, les écoles, le centre Handas, participent à la grande fête du fleurissement au travers des réalisations originales. Fleurs géantes, poèmes, chansons fleuries... En juin, vous découvrirez ces réalisations, au fil de la ville.

En amont, les enfants des structures petite enfance, des écoles, du centre Handas et les résidents de l'Ehpad de la Poterie et du Foyer de vie, visitent les serres municipales : "*Notre objectif est d'éveiller la curiosité, de sensibiliser les visiteurs, quel que soit leur âge, au respect des plantes et de la nature*", souligne Jean-Claude Blot, responsable des serres.

La caverne d'Ali-baba des plantes

Dans les tunnels des serres municipales, près de 450 espèces et variétés de plantes grandissent. À maturité, elles rejoignent les parterres, les suspensions dans la ville de façon cohé-



rente, selon des thèmes, des couleurs, une harmonie. Comme dans les parterres, les Chartrains peuvent utiliser des plantes horticoles, faciles à entretenir : "*Nous utilisons par exemple beaucoup de variétés de sauge qui selon leurs caractéristiques, trouvent leur place dans les jardins. Sinon, l'éryngéron est une plante à belles fleurs blanches qui tapisse le sol tout l'été sans arrosage*", dévoile Jean-Claude.

Si vous souhaitez récolter d'autres avis de professionnels, partager des conseils et des trucs, échanger avec les jardiniers de la commune, n'hésitez pas à venir les rencontrer lors de l'inauguration du fleurissement 2018, vendredi 8 juin à partir au parc de loisirs.

Mercredi 7 mars, la ville de Chartres de Bretagne, dont le label 4 Fleurs est confirmé, s'est vu remettre le prix de la Diversité Végétale, récompense attribuée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Pour cette remise, une délégation d'élus, d'agents et de représentants d'associations chartraines s'est déplacée à Paris.



Piscine De La conterie

à 10 ans ! On grandit ?

Le 12 avril 2008, le nouvel équipement aquatique intercommunal du sud de l'agglomération ouvrait ses portes au public après 20 mois de travaux. Depuis, la piscine de La Conterie conjugue sport, détente, plaisir et relaxation pour plus de 286 000 visiteurs chaque année. Le 21 avril prochain, un après-midi festif et familial soulignera cet anniversaire et sera également l'occasion de dévoiler de futurs aménagements.



Le 26 septembre 2001, un syndicat réunissant les communes de Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Chavagne, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche est créé : "L'objectif était de réaliser un équipement aquatique au sud de l'agglomération dans le cadre d'un partenariat intercommunal. Il s'inscrivait dans une démarche d'amélioration de l'offre en activités de loisirs et sports", souligne Philippe Bonnin, président du syndicat. Depuis, les communes de Bruz et de Laillé ont rejoint le syndicat.

D'une superficie totale de près de 4 000 m², la piscine offre de multiples loisirs d'eau avec un bassin sportif, un ludique, un bain bouillonnant, une pataugeoire et un toboggan. Elle accueille également un sauna et un

hammam. La salle de fitness, attenante, offre un large choix d'appareils de musculation, cardio-training ou dit plus simplement de remise en forme.

Outre l'offre de loisirs, c'est le mode de production de l'énergie thermique qui fait la particularité de cet équipement intercommunal. Abritée dans les sous-sols de la piscine, une chaudière à bois d'une puissance de 500 kWh, couvre l'ensemble des besoins thermiques de l'équipement sportif et au-delà, via un réseau de chaleur, la commune de Chartres achète des calories pour la Halle de La Conterie et le Centre culturel Pôle Sud.

Relayée par de gigantesques tuyaux qui courrent sous les bassins, la chaudière d'un poids de 10 tonnes chauffe à la fois l'eau, l'air, les vestiaires... Pour son alimentation, le syndicat a recours



Bientôt un bassin extérieur.

aux ressources locales, grâce au recyclage des déchets verts broyés et des résidus ligneux non biodégradables. Elle en consomme 1 000 tonnes par an, sous forme de copeaux : "Chaque année, avec l'utilisation du bois local comme combustible, la réduction du gaz à effet de serre est estimée à 78 % par rapport à une solution gaz naturel. Cela se traduit par une réduction de rejet de 450 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 99 maisons chauffées au fioul domestique", complète le président.

Un nouveau bassin en 2019

Après 10 années de fonctionnement, l'équipement est à la veille d'un nouvel élan, avec des travaux de réhabilitation et d'agrandissement. Outre la création d'un bassin extérieur, ils ont pour objectif d'apporter plus de service aux usagers, d'augmenter la fréquentation de l'équipement, d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail

du personnel : "La forte fréquentation, au-dessus de la moyenne nationale, génère l'usure des vestiaires et des espaces sanitaires. La capacité d'accueil est sur le point d'atteindre ses limites. Actuellement, nous ne pouvons recevoir que 567 personnes en instantané. Lorsque le bassin de natation est occupé par les cours, il n'est pas disponible pour le public" explique Stéphane Chatenet, directeur.

Ainsi, les travaux, évalués à 2 millions d'€ H.T., devraient débuter en fin d'année 2018 pour une ouverture 15 mois plus tard. Ils consisteront en : la création d'un bassin extérieur de 25 mètres chauffé et accessible à tous toute l'année, de nouveaux vestiaires, des jeux aquatiques à l'extérieur et à la pataugeoire, l'aménagement d'un véritable espace bien-être (spa, sauna), le réaménagement de la salle de fitness.



en +

La piscine de La Conterie, c'est :

- 30 agents dont 23 "permanents".
- Et... par an 286 000 entrées
- 43 000 élèves de l'élémentaire
- 10 000 collégiens . 4 000 heures d'ouverture au public . 800 personnes à l'aquagym . 450 enfants inscrits aux cours de natation . 135 personnes pour l'aquabike.

Les 10 ans

Samedi 21 avril

à partir de 14h : jeux aquatiques et structure gonflable sur le bassin sportif, concours de dessins, cours d'aquagym géant (15h15), spectacle de natation synchronisée (16h), baignade en eau colorée (bassin ludique)...

à partir de 18h : place à la musique avec un concert Lô Sonn', un groupe de chanteurs(ses) percussionnistes.

Ciné-piscine dans des fauteuils flottants (places limitées). Séance kids à 19h30. Tout public à 20h30. Découvrez sur écrans géants des courts métrages issus de la cinémathèque de Clermont-Ferrand.

Mise en scène insolite et organisation gérées par des élèves de l'école des beaux-arts de Rennes et de l'Ecole supérieure de commerce.

Tarif : entrée piscine.
+ d'infos
www.piscineconterie.fr



AU CHILI CON CHARLOTTE !

retour de voyage hélios

La Ville accorde des bourses Hélios à de jeunes chartrains pour les accompagner dans la réalisation de projets locaux ou à l'étranger. A leur retour, ils s'engagent à restituer leur expérience avec photos ou vidéos. Dans ce cadre, Charlotte Bouvet vous parle de son année au Chili...



Hola !... L'année dernière, du 19 juillet 2016 au 6 juillet 2017, je suis partie vivre à Valparaíso au Chili. D'un simple échange universitaire, cette expérience s'est transformée en véritable découverte du monde latino au rythme de la samba brésilienne, des barbecues argentins et de la cumbia chilienne... J'ai traversé des paysages époustouflants tels que le salar d'Uyuni, les glaciers en Patagonie, le célèbre Machu Picchu, tout cela avec un sac à dos et de bonnes chaus-

sures. Durant cette année, j'ai fait de superbes rencontres, j'ai adopté un autre rythme de vie, découvert une autre culture, jusqu'à ce qu'une partie de moi devienne chilienne !

Tout cela, j'aimerais vous le raconter de vive voix ! Alors, que vous soyez un passionné de l'Amérique du Sud, futur globetrotteur ou simplement si vous avez envie d'en connaître plus sur le Chili, je vous invite à découvrir mon aventure. Ce sera l'occasion de

découvrir les coutumes chiliennes et d'en savoir plus sur **La condition des femmes au Chili**, le thème de la soirée. Convivialité et bonne humeur au rendez-vous !

Vous pouvez venir avec vos enfants, votre famille, amis, votre poisson rouge... Tout le monde est le bienvenu !
¡ Nos vemos pronto !

Charlotte Bouvet



Retour Hélios... Vendredi 27 avril

à 20h30, salle Victor Basch.

■ **Au programme :** retour d'expérience au Chili. Découverte de l'Argentine, la Bolivie, le Pérou, le Brésil... La condition des femmes au Chili : quelle différence avec la France, qu'en est-il aujourd'hui ? Echange libre et dégustation de spécialités chiliennes.
... En bonus, repartez avec votre petite brochure de recettes de cuisine chilienne !... Gratuit et ouvert à tous.

■ **Bourses Hélios... + d'infos à l'Igloo.** Tél. 02 99 41 37 62.

Argent de poche

Du 9 juillet au 31 août, *Argent de Poche* s'adresse aux Chartrains de 16 à 18 ans. En échange de travaux dans la commune, les jeunes obtiennent une indemnité (limitée par l'URSSAF) de 15 € pour 3 heures (+ une pause réglementaire de ½ heure). Les jeunes intègrent les équipes communales et sont encadrés par un

agent-tuteur. Les volontaires émettent un souhait pour les dates mais ne choisissent pas la nature de la mission. Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent communal. Chaque mission donne lieu à une évaluation de la part de l'encadrant et du jeune.

■ **Dossier à retirer à l'Igloo, en Mairie ou sur www.ville-chartresdebretagne.fr. A déposer complété pour le 12 mai en Mairie. + d'infos : Lydie Corbin au 02 99 77 41 09 enfance.jeunesse@ville-chartresdebretagne.fr**



cap à cité

Des projets citoyens



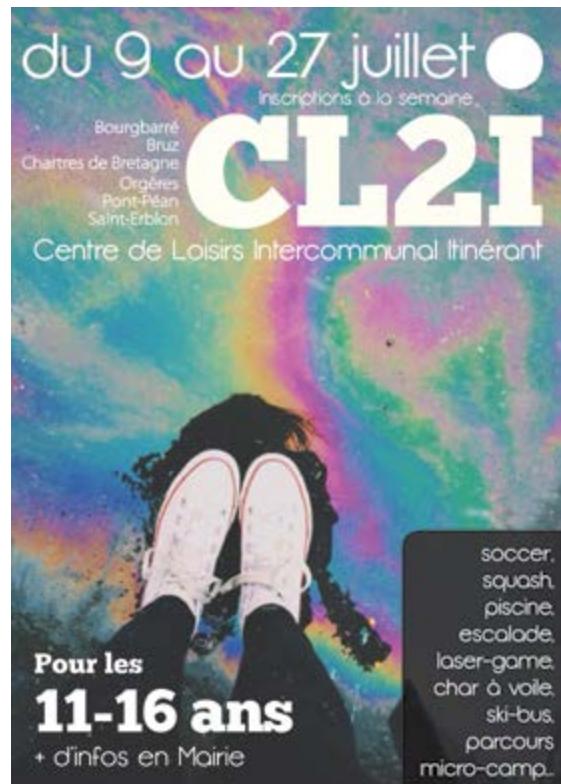
Ils sont 18 collégiens et participent à une aventure humaine et citoyenne proposée par la ville dans le cadre du Projet Educatif Local.

Pour 2018, ils ont choisi de travailler sur la sécurité aux abords des écoles et sur une collecte au profit de la SPA.

A près un état des lieux aux abords des écoles en matière de sécurité routière, des propositions d'aménagement ont été transmises aux élus et aux services de la ville tels que le retraçage de marquages au sol, la mise en place de passages protégés, de ralentisseurs ou de panneaux lumineux : "Bien sûr, il faut aussi que nous soyons vigilants quand nous traversons la route. Nous avons aussi réfléchi à équiper les écoliers de gilets jaunes ou de brassards luminescents", soulignent Sarah, Chloé et Maéva, jeunes cap'citoyennes de la commission sécurité. Xavier Cordonnier, conseiller délégué à la sécurité, Carole Emile et Manuella Galenne, animatrices, ainsi que Annabelle Garnier pour les éléments techniques les accompagnent dans cette démarche.

L'autre projet du groupe Cap à Cité concerne la protection des animaux à travers une collecte au profit de la SPA (société protectrice des animaux) : "La cause animale nous tient à cœur. Après une visite des locaux de la SPA à Rennes, nous avons proposé de les aider par l'organisation d'une collecte à Chartres", expliquent Léa et Gabrielle. Ainsi, du 22 mai au 2 juin, des cartons situés en mairie et au centre d'animation l'Igloo attendent vos dons : couvertures, paniers, jouets, laisse, colliers, arbres à chat... (ni argent, ni nourriture pour animaux). Merci pour eux !

■ Loisirs D'été au CL2I pour les 11-16 ans



Le Centre de Loisirs Intercantonal Itinérant propose des activités sportives (soccer, squash, piscine, escalade, laser-game, char à voile, ski-bus, parcours et micro-camp.) aux jeunes de 11 à 16 ans. Pris en charge dans chaque commune par le biais d'un ramassage en car, les jeunes sont amenés sur les sites où ils pratiquent différentes activités sportives. Le CL2I fonctionne en juillet, du 9 au 13, du 16 au 20 et du 23 au 27.

Réunion d'information le mardi 24 avril à 20h30 à la petite salle des fêtes, rue des Sports à Orgères.

Vous pourrez y retirer les dossiers d'inscription, disponibles également en Mairie.

Les dossiers complets devront être retournés lors de la permanence en Mairie de Chartres le jeudi 31 mai de 18h à 20h.

■ Quelle nouvelle langue pour les Petits Polyglottes ?

Dans les écoles Brocéliande et Auditoire, l'association *Les Petits Polyglottes* propose des séances d'initiation à l'anglais de la Petite Section au CE1, le soir à la sortie des classes. Pour la rentrée prochaine, l'association souhaite proposer la découverte d'une nouvelle langue aux élèves. Les séances pourraient avoir lieu les lundis, mardis ou jeudis à l'Auditoire pour les élèves du CP au CM2 et le vendredi à Brocéliande pour les élèves de maternelle. Allemand, italien, espagnol, turc, chinois, arabe ou russe.. Laquelle de ces langues remportera les suffrages et sera à l'honneur chez les Petits Polyglottes ?

Pour que les enfants soient suffisamment nombreux, n'hésitez pas à remplir le sondage en ligne disponible sur le site de l'asso <https://petitspolyglottes.wordpress.com> ou via le site de la commune : www.ville-chartresdebreTAGNE.fr jusqu'au 13 mai afin de connaître votre avis et vos envies.